

LIGNIÈRES, le lin et l'industrie textile dans le Bas-Maine

Quelques regards

Par Christian FERAULT

Notre commune – ou plutôt l'ancienne Lignières-la-Doucelle – porte un nom dont le premier terme évoque le lin. Il y en a d'autres en France dont une dans l'Orne avec une graphie un peu différente.

Reportons-nous aux origines, on trouve notamment :

- *Linaria cum ecclesia*, vers 940-960, première citation de notre paroisse, à l'époque probablement très petite et cernée de bois,
- *Linières*, en 1312,
- *Linéris de Doucelle*, en 1316,
- *Linéris La Doucelle*, en 1570.

Et encore aujourd'hui, le mot « lin » constitue la première syllabe du nom de notre commune fusionnée avec Orgères-la-Roche.

C'est la preuve de l'importance de cette plante et de ses usages, et sur un territoire infiniment plus vaste, il y a maintenant longtemps.

Des vestiges demeurent :

- linguistique d'abord : ma grand-mère me parlait parfois de la « chenevière »⁽¹⁾, beaucoup d'autres personnes l'évoquent encore ;
- de nombreuses familles, dont la mienne, disposent encore de draps, de torchons, de serviettes... de couleur blanche un peu fade, épais, très lourds, rugueux au toucher... en tout cas inusables ;
- dans les villes ou gros villages un peu importants, on trouve des « *maisons de tisserands* », certaines délabrées, d'autres heureusement restaurées.

Alors ? et pourtant nombreux sont celles et ceux qui ont complètement oublié cette période et ses produits.

Dans cet article⁽²⁾, on examinera successivement :

- l'origine de la culture du lin dans le Bas-Maine (Mayenne),
- son développement fulgurant et tardif, celui du tissage et la sorte d'évolution agricole négative qui s'ensuivit,
- son déclin rapide au XIX^e siècle, ses conséquences et l'entrée du département dans une autre « *révolution agricole* » qui fera faire des progrès considérables à l'agriculture et à celles et ceux qui en seront les acteurs.

⁽¹⁾ Lieu où on cultive le chanvre. Voir la suite de cet article.

⁽²⁾ On ne dispose, à notre connaissance, d'aucune donnée chiffrée sur l'époque, strictement paroissiale ou communale. Ce que nous savons a été publié sur le site lignieres-orgeres.fr, mais en grandes masses : labours, prés... Or les parcelles de lin et de chanvre étaient très petites, étant donnés les soins qu'elles exigeaient.

Ce qui va être écrit ci-dessous est transposable à ce qui s'est passé à Lignièrès et à Orgères, à quelques nuances près qui seront soulignées.

Quand a-t-on commencé à cultiver et utiliser du lin dans le Bas-Maine ?

Les sources s'accordent pour indiquer que cela remonte aux temps gaulois et gallo-romains ; certaines divergent cependant un peu. Le constat dans les noms de lieux – au premier titre Lignièrès – remonte à près d'un millénaire plus tard pour la simple et unique raison... que notre « paroisse » n'existait pas avant (BESZARD, 1910). Dès le XI^e siècle, des dîmes en lin et chanvre sont déjà indiquées alentour.

Jusqu'à la fin du XV^e siècle, cette « industrie » reste peu importante : chaque ferme cultive, extrait la fibre puis tisse pour ses besoins... forcément limités.

Toutefois, des cultivateurs et marchands flamands – déjà très au fait des affaires et venant d'une région activement « linière », parcourent la contrée et lui trouvent de l'intérêt pour le futur.

C'est le point d'inflexion ; déjà, au cours de ce siècle, la draperie prospérait à Laval : dès la fin du XIV^e, une corporation des tisserands y était active et les « *toiles de Laval* » se vendaient à Paris en 1401 !

Un ensemble convergent pour accélérer les choses durant le XV^e siècle et ensuite. Le commerce se développe vite et les tissus se vendent bien en Espagne, au Portugal et jusqu'en Guinée nous dit-on ainsi qu'aux Indes orientales et occidentales. Il est noté qu'une importante fraction de ce qui est produit est exportée. Au XVII^e, ce sont les trois-quarts qui partent vers l'Espagne et ses nombreuses colonies ainsi que les possessions d'alors de la France en Amérique.

Quel succès associé à une qualité appréciée, beaucoup de savoir-faire et un attrait certain ! Les expéditions se font principalement par Saint-Malo.

Il faut donc que la production ait suivi, ce qui est le cas : il y a un engouement pour elle ; les fils sont vendus dans les bourgs et les villes, avec trois grands marchés : Laval principalement, Craon et Château-Gontier, ainsi que proche de nous, Fresnay-sur-Sarthe dans la mouvance d'Alençon pour le lin et le chanvre.

Que s'est-il passé dans nos campagnes ?

Avant cette évolution, l'agriculture s'y trouvait dans un état catastrophique : rendements faibles et aléatoires, obtenus sur des sols souvent médiocres, permettant, les bonnes années seulement, de nourrir par les céréales le paysan et sa famille, animaux malingres, disettes voire pire fréquentes, poids des charges, des taxes et des impôts, voies de communication inexistantes et défectueuses à la mauvaise saison, familles très nombreuses, habitat exigu et rudimentaire... bref un ensemble désespérant à travers lequel on n'entrevoit guère d'amélioration possible.

Or le bruit se répand, probablement bien lentement, du succès des « *toiles* », de leur départ florissant vers des contrées lointaines et avant tout, pour y aboutir, de la possibilité induite d'une occupation possible de la famille paysanne entière. On rêvait depuis si longtemps d'une bien hypothétique amélioration de la condition misérable de l'écrasante majorité de la population !

Serait-on proche d'une solution-miracle ? La réponse est oui.

Au XVII^e puis au XVIII^e siècle, ce qui arrive constitue un ensemble remarquable :

- l'agriculture et l'élevage sont progressivement relégués au second rang des préoccupations de la famille paysanne ;
- à une exception près, le clos à lin et / ou à chanvre ;
- le premier objet d'activité est celui de la culture puis de la filature ;
- le travail après récolte se fait à domicile et va aussi occuper largement les femmes, les enfants et les vieillards ;
- c'est une véritable industrie rurale qui se développe associée à des produits dont l'encombrement n'est pas un obstacle à leur transport compte tenu des voies de l'époque.

Le Bas-Maine devient ainsi « une vaste manufacture éparse » (cité par MUSSET, 1917), doublant le traditionnel travail des champs, et c'est elle qui permet de dégager des bénéfices.

Il existait bien – pas très loin mais beaucoup en temps – une industrie lainière dans la plaine d'Alençon, le Haut-Maine et surtout l'ensemble du Perche, plutôt florissante mais n'ayant guère touché le Bas-Maine dont les habitants pourvoyaient à leurs besoins de linge par le lin et plus accessoirement le chanvre.

On peut affirmer que cette occupation deviendra l'essentielle des habitants, touchant sans doute les deux-tiers de la population selon une chaîne que l'on peut ainsi représenter :

Le marchand fournit les semences / le paysan sème, entretient et récolte / la famille assure le rouissage puis extrait la filasse et la file / la famille (le père) vend les produits à son marchand (le même ou un autre). Entre-temps, plusieurs métiers seront intervenus.

Illustrons cela par quelques chiffres autour de l'apogée de cette « culture et industrie ».

En « future Mayenne », entre 1765 et 1789, on estime la surface en lin à 1350 ha – seulement – dont 650 pour Château-Gontier, avec le Craonnais, et 350 dans chacun des deux futurs autres arrondissements.

C'est que les superficies concernées sont faibles, car très exigeantes en soins et associées aux possibilités de travail d'aval de la famille paysanne. La ou les parcelles attribuées – clos ou « *lanfeuil* » – sont celles ressenties comme les meilleures et tournent autour de 25 à 50 ares. Avant semis – soit avec du chènevis « de pays », soit avec des semences plus coûteuses en provenance de Riga ou du Val-de-Loire – deux labours sont effectués en décembre et fin mars, puis des hersages. Après, la plante pousse vite... les adventices – alors appelés « mauvaises herbes » – aussi !

Femmes surtout et enfants se trouvent à la manœuvre et il faut souvent « repasser ». L'arrachage a lieu entre mi-juin et mi-juillet avec constitution de « bottes » qui seront mises à rouir⁽³⁾ (« *rorage* ») en début d'automne sur pré. Après séchage au grenier, la récolte est passée à la « *braie* » et les femmes la transforment en filasse.

Après, ce sera une affaire « industrielle », les filassiers ou « *poupeyers* » ou encore « *lanfeussiers* », passent la filasse au séran. Ce qu'ils obtiennent fait retour à la ferme sous forme de « *poupées blondes et luisantes* » (cité par MUSSET, 1917).

Et là, c'est l'affaire des fileuses (de l'ordre de 120 à 130 000 dans le Bas-Maine) qui passent leurs journées près du rouet à manivelle, mouillant la filasse avec leur salive ! Il y a la production familiale et celle importée des Flandres et de Picardie (1 / 4 ?) permettant d'améliorer un peu l'ordinaire.

Ce travail, exténuant, est effectué en permanence en hiver, partiellement à la belle saison par les femmes qui, à la mauvaise, peuvent commencer dès 7 heures le matin jusqu'à 11 h du soir, dans la « pièce de vie » mal éclairée, peu chauffée (par la cheminée), irrégulièrement aérée, sans oublier les travaux ménagers et aux enfants (6, 8, 10, 12...), les soins aux bêtes – au moins à l'unique vache – et aux volailles. Les hommes contribuent... selon leur disponibilité.

⁽³⁾ On peut ici préciser la signification de certains termes :

- braie : culotte ou pantalon traditionnel porté en Gaule et jusqu'au Haut Moyen Age et aussi outil en bois facilitant l'extraction ultérieure des fibres textiles.
- chènevis : nom donné à la semence de chanvre et parfois par extension à celle de lin.
- chènevotte : brin séparé de son écorce.
- filage : transformation de la filasse en fil.
- filasse : amas de filaments tirés des tiges de chanvre ou de lin, non encore filés.
- rouissage : macération de plantes comme le chanvre et le lin, facilitant la séparation de l'écorce et de la tige. Elle se pratique par immersion dans l'eau ou par exposition à la chaleur et à l'humidité du sol des plantes placées en andains (surtout, de nos jours).
- séran : peigne manuel servant à sérancer les tiges de chanvre et de lin.
- sérancer : diviser sommairement la filasse de chanvre ou de lin après séparation de la chènevotte, pratique postérieure au rouissage.

Etape suivante : le fil obtenu est confié, c'est-à-dire vendu, au tisserand, situé à faible distance [quelques kilomètres]. En fait, il en existe trois types : ceux « de ferme » préparant aux usages domestiques [la famille disposant d'un métier], d'autres au bourg qui sont des professionnels [au moins par moments], et enfin les spécialistes implantés dans les trois grandes villes, achetant à des commissionnaires et fabriquant eux-mêmes, en utilisant les services de salariés.

Tout un monde du textile donc, avec différents emplois et niveaux de qualification et de services, œuvrant au but final : les tissus vendus aux négociants sous les « halles aux toiles », après mise « sur le pré » afin de les faire blanchir avant passage dans les blanchisseries et lavanderies.

Ces pièces seront ensuite revendues sur les grands marchés français, par exemple de Troyes ou de Lyon, ou après passage par Saint-Malo, Nantes et d'autres, partiront à destination de l'étranger souvent lointain, le port de Cadix jouant un rôle de répartiteur.

Des activités lucratives expliquant l'aisance de nombreux gros tisserands et commerçants, mais ayant des répercussions positives sur toute la chaîne en-deçà, certes peu financièrement dans les campagnes mais suffisamment pour « changer la vie » au prix d'intenses efforts.

Au XVIII^e siècle, période la plus florissante du textile, la carte du Maine de ce point de vue des textiles, est simple : tout le Bas-Maine travaille sur et pour le lin, tout le Haut-Maine pour le chanvre à l'exception d'une zone un peu vaste, en forme de premier croissant de lune allant de Thubœuf à Fresnay-sur-Sarthe et Sillé-le-Guillaume, passant par Couptrain, Pré-en-Pail, Lignièrès-la-Doucelle et Orgères où l'on prépare des filasses de lin et de chanvre.

C'est une époque, en seconde moitié de ce siècle, au cours de laquelle des zones vastes sont réputées pour leurs productions avec par exemple les étamines du Maine à l'est de Laval jusqu'au Mans, celles du Perche, les serges de Château-du-Loir à Vendôme en passant par Montoire, et aussi de Verneuil à Bernay, ainsi qu'entre Ecouché et Sées par Argentan.

Une époque plutôt prospère – tout est relatif – avec un pays peuplé de tisserands. Chaque jour de marché est jour de recette. On dit alors que les fermiers réglent leur dû avec le produit tiré du fil obtenu par leurs femmes et enfants !

On murmure aussi que les gros tisserands et marchands des villes rachètent des métairies et closéries en difficulté et que « *Les marchands chassent les gentilshommes* ».

Mais tout est loin cependant d'être parfait : les petits tisserands souffrent de ce que leur font subir les plus puissants – une conséquence pas nouvelle ! –, et tentent même de se révolter.

Sachant que l'on réserve les meilleures terres, les engrais et des soins minutieux au lin (et au chanvre), le reste de l'agriculture est délaissé et elle ne progresse plus, d'où la formule de MUSSET (1917) : « *L'industrie si florissante de la toile est née de la misère de l'agriculture* ».

L'abbé ANGOT (1900 et suiv.) nous fournit des données chiffrées encadrant une bonne partie de la seconde moitié du XVIII^e :

Nombre de toiles		
Année	1747	1784
Laval	20 000	25 000
Mayenne	2 100	2 800
Château-Gontier	1 350	900

Tout semble bien aller mais la crise, terrible, va survenir à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Dès peu avant la Révolution puis pendant les guerres avec l'Angleterre et l'Espagne, les marchés et les voies maritimes se ferment. Les assignats, émis en quantités impressionnantes induisent un problème de numéraire. La vie devenue repliée et peu sûre, engluée dans les conflits, accélère le tarissement des débouchés. De plus en plus de toiles restent invendues (plus de 18 000 en 1810) et c'est l'annonce de la ruine des tisserands et des blanchisseurs. Des entrepreneurs audacieux tentent de compenser

avec des fabrications de linge de maison... mais se heurtent à la concurrence étrangère, meilleur marché.

Le tissage essaie d'autres possibilités avec les toiles de coton – dont, déjà, des mélanges avec le lin. Fontaine-Daniel est créée en 1806, d'autres à Laval autour de 1812-1814. Il y a vite substitution, un phénomène fréquent en matière textile !

Conséquence dramatique pour les familles concernées, la filature, qui avait tant occupé, s'éteint. La culture du lin se réduit au sein du département : 1 833 ha en 1812, 1 162 en 1852. Une industrie urbaine [celle du coton] se substitue à une industrie rurale. Toute la chaîne s'appauvrit et dans les fermes, femmes, enfants et vieillards se retrouvent sans travail accessoire à celui de la terre.

Le paysan est vite face à une réalité crue : il n'a plus que sa seule agriculture... à forcément améliorer pour qu'il puisse en vivre, et ce sera la nouvelle « *Révolution agricole* », celle du XIX^e siècle qui aura des effets considérables [voir article à venir].

Annexe

La place du chanvre

Comme on l'a vu, elle fut grande à Lignéres et dans ses environs. Au niveau du nouveau département, le rapport est cependant en sa défaveur.

En 1811, on y trouve 1 350 ha de lin et seulement 120 de chanvre. Souvent « *quelques planches pour occuper les femmes et les filles [et destinées] à la consommation du ménage* ».

Avec une exception, celle de la zone allant d'Evron à Couptrain par Pré-en-Pail et Lignéres, avec des cultures afin d'élaborer des toiles à draps et à nappes et serviettes qui seront vendues à Alençon (« *Toiles d'Alençon* »). Le plus souvent, les familles allaient jusqu'aux filasses ensuite négociées dans la préfecture de l'Orne. Signalons également l'industrie des toiles de Fresnay-sur-Sarthe, de chanvre et de lin, préparant des nappes, serviettes et chemises [rugueuses !] achetées dans la région, en Touraine et à Paris. Une occupation hivernale pour la population campagnarde !

Une industrie également mise à mal par les réquisitions excessives de la Marine, et victime ensuite également de temps difficiles. Cela dans une zone intermédiaire entre le Bas-Maine, le pays manceau et la plaine d'Alençon, un peu éloignée de Laval et Mayenne, vues les communications de l'époque.

Le textile – principalement celui de lin – a donc joué un rôle capital dans l'amélioration du niveau de vie et les espérances de la population des campagnes de la Mayenne actuelle, avant que de quasiment disparaître en peu d'années. Il aura néanmoins, pendant près de deux siècles, été révolutionnaire dans nos campagnes, laissant la porte ouverte à des jours meilleurs... qui viendront d'une évolution importante de l'agriculture autour des années 1830.

Relevons qu'une tradition textile s'est longtemps maintenue dans le département – et tente de le faire encore mais différemment. A notre voisinage, l'ampleur passée du « textile fertois » en témoigne, de même que l'« atelier » de Lignéres il n'y a pas si longtemps.

Laissons notre considérable historien mayennais qu'est l'abbé ANGOT, conclure :

« *C'est cette industrie qui a fait l'unité commerciale du pays aujourd'hui mayennais avant qu'il ait l'unité administrative et départementale* », ceci écrit autour du début du XX^e siècle...

Un excellent résumé de ce qui précède, avec toutes les ouvertures induites par ces deux plantes, leurs transformations et leurs usages.

(avril 2020).